

Grenoble, le 20 novembre 2017

Communiqué de presse de l'ADTC - *Se déplacer autrement*

ChronoVélo : 3,5 km réalisés, et les 36,5 autres km ?

Le lundi 20 novembre à 11h, Grenoble-Alpes Métropole inaugure 3,5 km de piste Chronovélo entre le cours Jean Jaurès et l'avenue Jules Vallès à Grenoble, en présence de Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, Yann Mongaburu, Vice-Président en charge des déplacements de Grenoble-Alpes Métropole et d'Eric Piolle, maire de Grenoble.

Chronovélo, un élément indispensable pour le développement des déplacements à vélo

Des Réseaux Express Vélo, dénommés Chronovélo à Grenoble, sont en cours de réalisation en France notamment à Paris, Strasbourg ou Bordeaux.

Ils doivent permettre des déplacements à vélo rapides, fiables, sécurisés et confortables comme l'ADTC le demandait dans son livre blanc d'avril 2015 : «Le plan d'action de l'ADTC pour massifier l'usage du vélo dans la métropole grenobloise»

L'ADTC est inquiète !

Grenoble-Alpes Métropole annonce sur son site internet la réalisation de 40 km de pistes Chronovélo d'ici 2020. Alors que les déplacements à vélo continuent à augmenter et nécessitent des infrastructures pour les accompagner, l'ADTC fait part de son inquiétude quant à cet objectif alors que seulement 10 % des 40 km ont été réalisés fin 2017. La réalisation des pistes Chronovélo fait partie des éléments indispensables au développement de l'usage du vélo, avec l'apaisement de la circulation par la limitation à 30 km/h, la réalisation de stationnements vélos sécurisés ou de passerelles pour franchir les coupures urbaines, naturelles (Isère, Drac) ou artificielles (voies ferroviaires et routières).

L'ADTC demande un phasage de la réalisation des 36 autres kilomètres de Chronovélo pour que le terme de 2020 puisse être tenu.

Contact presse :

- Emmanuel Colin de Verdière, Secrétaire

